

OCT. / NOV. / DÉC. 2022

## L'EAU : UNE RESSOURCE FRAGILE

### Sur le Vif

Opération  
argent de poche  
P.9

### Dossier

Ressource  
en eau en péril  
P.13-17

### Portrait

Laurent Guénaf,  
président du FCPM  
P.18



### Remise des dictionnaires / 30 juin

Chaque année la remise des dictionnaires est un passage important et symbolique pour les futurs collégiens. 34 élèves de l'école privée de Notre Dame et 30 élèves de l'école publique La Pierre Pourprée ont été reçus par les élus dans la salle du conseil municipal.

### Collège L'Hermine 17 juin

Les sportifs du collège L'Hermine ont brillé lors du championnat de France d'athlétisme de UGSEL à Valence. L'équipe minime est championne de France et l'équipe benjamine est vice-championne de France. Clément Schurb est champion de France au javelot et Alix Tchoumak est champion de France de lancer de marteau.



### Fête nationale / 14 et 15 juillet

Malgré l'annulation du feu d'artifice pour des raisons de sécurité liées aux risques d'incendie et d'une sécheresse exceptionnelle, le bal populaire et la retraite aux flambeaux ont été des temps forts de cet été. Merci à l'association des Motards Arthurien et aux sapeurs-pompiers de Plélan pour leur implication dans l'organisation de cet événement ainsi que la Fanfare Plélanaise pour sa participation.



### Le Grand déballage #1 9 et 10 juillet

A l'occasion du lancement de la saison touristique de cette année, le grand déballage est un nouveau temps fort de la vie Plélanaise organisé par la commune et de l'Union des Commerçants et Artisans de Plélan-le-Grand (UCAP).

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du Label « Villages étapes » pour inciter les touristes à s'arrêter et découvrir notre ville. C'est aussi l'occasion pour les Plélanais de venir partager un moment de convivialité.

Cette première édition avait pour objectif de soutenir la dynamique économique locale avec des animations commerciales et culturelles dans le bourg de Plélan. Rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition !





Forum des Associations de Plélan et Paimpont  
4 septembre



Les chardons Ardents / 16-17-18 septembre



Le vide grenier de la Thélandaise / 11 septembre



20 ans des  
Dansous du  
Gué / 10  
septembre



### C'EST QUOI LA COUV' ?

Cette photo a été prise sur le sentier de la balade de Lancelot près de la rivière de l'Aff sur la commune de Beignon (56). Nous constatons l'impact de la sécheresse sur l'écosystème de nos ruisseaux et rivières. L'Aff prend sa source dans la forêt de Paimpont et parcourt 67 km pour atteindre l'Oust à Glénac dans le Morbihan.

# ÉDITO

Murielle Douté-Bouton  
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

L'été 2022 restera à plusieurs titres dans les mémoires : en premier lieu, la situation de sécheresse qui a commencé au printemps s'est considérablement renforcée jusqu'à atteindre le niveau de crise courant Août. L'état de notre ressource en eau fait l'objet du dossier de ce magazine, afin de présenter les ressources et les enjeux liés à l'eau potable et aux milieux aquatiques sur notre territoire. L'arrêté de crise sécheresse est toujours en vigueur au moment du bouclage du magazine.

En second lieu, le nombre, la fréquence et l'intensité des incendies auxquels le territoire à dû faire face ont été particulièrement exceptionnels. La commune de Plélan a été épargnée mais les incendies qui ont eu lieu sur les communes voisines de Paimpont, Campénéac, Néant-sur-Yvel, Le Verger et Saint-Thurial ont beaucoup marqué les esprits. Je tiens à remercier très chaleureusement les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Plélan qui ont été très mobilisés pendant tout l'été.

En cette rentrée 2022, la commune de Plélan commence à être percutée fortement, comme les autres collectivités, par l'augmentation du prix de l'énergie, des fournitures et des marchés de travaux.

Le premier effet majeur pour la collectivité est l'augmentation de près de 12% de la prestation fournie par l'entreprise Convivio. Cette augmentation sera répercutée très partiellement sur les usagers par une augmentation de 5% du prix du repas votée en juillet 2022 par le conseil municipal. La collectivité prend à sa charge l'intégralité de l'augmentation du prix de l'énergie, de la masse salariale et près de 2/3 de cette augmentation de prestation. Nous sommes conscients des difficultés que certaines familles pourraient rencontrer, malgré des grilles de tarification très progressives. Le CCAS peut être mobilisé par les familles en cas de difficulté.

En ce début octobre, les activités associatives sportives et culturelles reprennent avec des rendez-vous incontournables à présent, comme la Pléla'Run début novembre et la 7ème édition du festival communal En Ébullition qui nous invite vers Mars !

Je vous souhaite un bel automne, dont les couleurs chaudes en camaïeu de tons orangés va probablement nous émerveiller comme chaque année.

## AVENIR BROCÉLIANDE

Le bâtiment de l'entreprise de chauffage et de plomberie basée à Trégu a subi un incendie le 16 septembre dernier. L'entreprise continue son activité et reste

joignable au numéro de téléphone habituel 02 99 06 93 69. Elle est hébergée dans les locaux de SLM Aménagement, située au 14, Parc d'Activités les Noés à Plélan.



# LA RENTRÉE PÉRISCOLAIRE

La rentrée scolaire est un moment important pour les familles plélanaises. À la suite de la mise en place du nouveau Portail familles, découvrez les autres actualités pour cette rentrée.

## Une prestation de restauration renouvelée

À l'issue de la consultation lancée au printemps 2022 par la commune, la société CONVIVIO a été retenue pour assurer la prestation de restauration collective pour les deux à trois prochaines années. Arnaud Priem, chef cuisinier prépare chaque jour un repas équilibré pour les 500 convives des écoles et du collège de Plélan-le-Grand.

Un cahier des charges déterminé par la collectivité et conforme à la loi EGALIM intègre un pourcentage conséquent de produits frais, bio et locaux. Vous pouvez retrouver les menus sur le site internet de la mairie à la page du restaurant scolaire.



▲ Émeline, Arnaud et Anne



## TARIFS 2022-2023

Les tarifs du service Péri-scolaire sont accessibles sur le portail de la ville dans l'onglet GRANDIR & VIVRE



## Investissements pour le restaurant scolaire

La collectivité a investi dans du matériel professionnel pour la cantine scolaire : lave-vaisselle, lave batterie, éplucheuse à légumes à grande capacité, pour un montant de **50 286 € TTC**

Un investissement complémentaire de **24 074 € TTC** est financé par la région Bretagne dans le cadre du plan France Relance. Cette acquisition concerne des équipements de vaisselle afin de supprimer les contenants plastiques ainsi que des équipements facilitant la transformation culinaire de produits frais.

## ÉQUIPEMENT

### Ancien centre de secours



Le bâtiment, situé au 2 bis rue de la Chèze, devient un local pour des associations et les services techniques de la ville.

## BOIS



### Une coupe de bois s'organise bientôt !

Inscription avant le 1er novembre.

Contactez la mairie : **02 99 06 81 41**

## AGENT

### Une nouvelle coordinatrice Péri-scolaire

Amandine Pondart a rejoint le service Péri-scolaire en juin



# LA FERME DES DÉLICES

Producteurs de lait et éleveurs porcins, Aude et Tanguy fournissent des produits laitiers et carnés pour le restaurant scolaire de la commune.

Et ce sont les enfants qui en profitent !

On vous les présente ?

## Des produits laitiers bio et locaux pour le dessert

Située à Plélan, « La Ferme des Délices » livre chaque semaine 40 kg de yaourt brassé bio à base de purée de fruits sans additifs ni conservateurs. La ferme développe 8 gammes de yaourts, un riz au lait, du lait cru entier et du porc bio.

Les vaches laitières de races Prim'Holstein et Jersiaise pâturent toute l'année sur les 90 hectares de l'exploitation. Ces conditions d'élevage et de transformation garantissent la qualité nutritionnelle du produit laitier pour l'enfant. Les produits de l'exploitation sont à retrouver au magasin de producteurs « Terroir et Compagnie » ainsi qu'à la Biocoop de Plélan.



## Une histoire fraternelle

Tanguy Paranthoen a démarré son installation à la ferme de la Broussette en 2009. Attentif au bien-être animal et soucieux de la qualité nutritionnelle de son produit, l'agriculteur développe une pratique d'élevage qui s'appuie sur ces deux principes.

Sa sœur Aude rejoint l'aventure en 2018 en créant le laboratoire de transformation pour commercialiser les gammes de yaourts, le lait cru et le riz au lait. Tanguy Paranthoen est également investi au sein d'une filière porcine en tant qu'éleveur en bio : le groupement Bio Direct.



Aujourd'hui, la ferme des Délices emploie 6 salariés et encadre deux apprentis.

Plus d'infos : [www.lafermedesdelices.fr/](http://www.lafermedesdelices.fr/)



# ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORT

Le Service départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine (SDE 35) a engagé des travaux de renouvellement et de création des infrastructures d'éclairages des terrains de sport. Le nouvel équipement doté d'une technologie LED consommera également moins d'énergie.

## Des terrains sportifs mieux sécurisés et une superficie d'éclairage étendue.

Après une attente conséquente, les associations sportives concernées vont pouvoir bénéficier d'un nouveau système d'éclairage. Nous les remercions pour leur patience et leur compréhension face à l'absence d'éclairage sur le terrain stabilisé durant 1 année. Le remplacement des mâts améliore le service rendu aux habitants et assure une meilleure sécurité pour les usagers. Le remplacement des mâts était indispensable du fait de la vétusté des pieds d'implantations devenus dangereux.

La superficie de l'éclairage concerne le terrain de football stabilisé, le terrain d'honneur et la piste d'athlétisme. L'éclairage du petit terrain enherbé est une nouveauté. Ces travaux seront finalisés d'ici la fin de l'année.



## Coût de l'opération



Participation du SDE35 pour cette opération : **49 119 € TTC**

Reste à charge pour la commune de Plélan-le-Grand : **196 480 € TTC**

# INFLUENZA AVIAIRE

Le virus reste très actif dans notre région. Il est important que les particuliers détenteurs de volailles respectent les consignes de contrôle temporaire instauré par la préfecture d'Ille et Vilaine.



## Un virus hautement pathogène

Depuis août 2021, de nombreux foyers d'influenza aviaire hautement pathogène ont été détectés dans la faune sauvage ou dans les élevages en Europe. Plus près de chez nous, le dernier cas a été repéré à Landujan, le périmètre de surveillance arrive jusqu'à La Nouaye.

Les particuliers détenteurs de volailles sont invités, comme les professionnels, à la plus grande vigilance et au respect des mesures de biosécurité en évitant les contacts entre les oiseaux sauvages et les élevages de volailles.

## Les mesures de biosécurité à respecter pour les particuliers

- Confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur les basses-cours ;
- Exercer une surveillance quotidienne des animaux ;
- Protéger les points d'eau et les points d'alimentation des volailles vis-à-vis des oiseaux sauvages ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé, ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage de l'élevage ;
- Éviter tout contact direct entre la volaille des particuliers et les volailles d'un élevage professionnel, y compris au travers du matériel.

**Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune :** [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Arrêté du 24 février 2006 – [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :

> Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations

> Service départemental d'Ille-et-Vilaine :

☎ 02.99.41.15.99    🌐 [sd35@ofb.gouv.fr](mailto:sd35@ofb.gouv.fr)

## RAPPEL

LA CONSOMMATION DE VIANDE, FOIE GRAS ET ŒUFS – ET PLUS GÉNÉRALEMENT DE TOUT PRODUIT ALIMENTAIRE À BASE DE VOLAILLE – NE PRÉSENTE AUCUN RISQUE POUR L'HOMME.



# OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Depuis 5 ans, l'opération « Argent de poche » portée par le CCAS permet à des jeunes plélanaises et plélanais de découvrir la vie d'une collectivité en contrepartie d'argent de poche. Retours d'expériences pour 2 des 9 jeunes inscrits en 2022.



## Timothé Godet (16 ans) au service Péri-scolaire – 5 jours

Plélanais, je fais des études de maintenance industrielle. Aujourd'hui en deuxième année, j'aimerais poursuivre après le bac professionnel, faire un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et une licence pro dans ce domaine. Mon grand frère a suivi ce cursus et m'a donné envie de suivre sa voie.

### Que fais-tu durant ta mission ?

Classement des dossiers, destruction... J'ai surtout fait du rangement pour le service ! J'effectue ces tâches pour soutenir le travail des agents du service péri-scolaire et je me sens utile dans ma mission.

## Marie Quiblier (17 ans) à la médiathèque Julien Gracq – 5 jours

En terminale au lycée à Rennes, option « italien » en 3ème langue, Marie suit un cursus littéraire. Originaire de la Seine-saint-Denis, Marie avait envie de travailler sans avoir atteint la majorité légale. Plus intéressée par les aspects administratifs que par des missions techniques, la médiathèque a été le bon choix pour Marie.



### Que fais-tu durant ta mission ?

Equiper de livre, tri du stock, classement, de l'accueil du public, je touche un peu à tout. On voit un peu l'envers du décor de la médiathèque.

### Ton avis sur la médiathèque de Plélan ?

C'est une des plus grandes du territoire, il y a un très bon accueil et il y a du choix dans les livres proposés, notamment pour les ados. Je lis beaucoup dans le cadre de mes études : littératures étrangères, les classiques français mais j'aime aussi lire des mangas prêtés par mon petit frère...

### Un message pour les jeunes plélanais qui ne connaissent pas l'opération argent de poche ?

C'est un bon moyen d'aider sa commune et de faire un peu d'argent de poche en même temps. C'est aussi une expérience à mettre dans son CV, et la diversité des missions aide à faire son choix.

MARYLINE LEBORGNE,  
CHEFFE DU SERVICE  
POPULATION :

« Ce dispositif permet d'accompagner les adolescents dans la découverte du monde professionnelle et de mettre en avant cette expérience dans leur CV. »

KATIA GODET,  
CHEFFE DU SERVICE PÉRISCOLAIRE  
ET ENTRETIEN :

« Le fait d'avoir un jeune sur une mission de ce type, c'est un soutien certain pour le service et le résultat est visible, utile et de qualité. »

JEAN LOUIS MÉLOCHE,  
RESPONSABLE  
DE LA MÉDIATHÈQUE :

« Cela permet de soutenir le travail du quotidien et de faire d'autres tâches de la bibliothèque. C'est aussi un bon moyen de découvrir la médiathèque et son fonctionnement. »

# PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

La fin de l'automne et l'hiver sont propices à la plantation d'arbres fruitiers. Tant pour son bois, ses fruits et son esthétique, l'arbre fruitier est utile à votre jardin et pour l'environnement

## Producteur d'oxygène et acteur de la diversité biologique

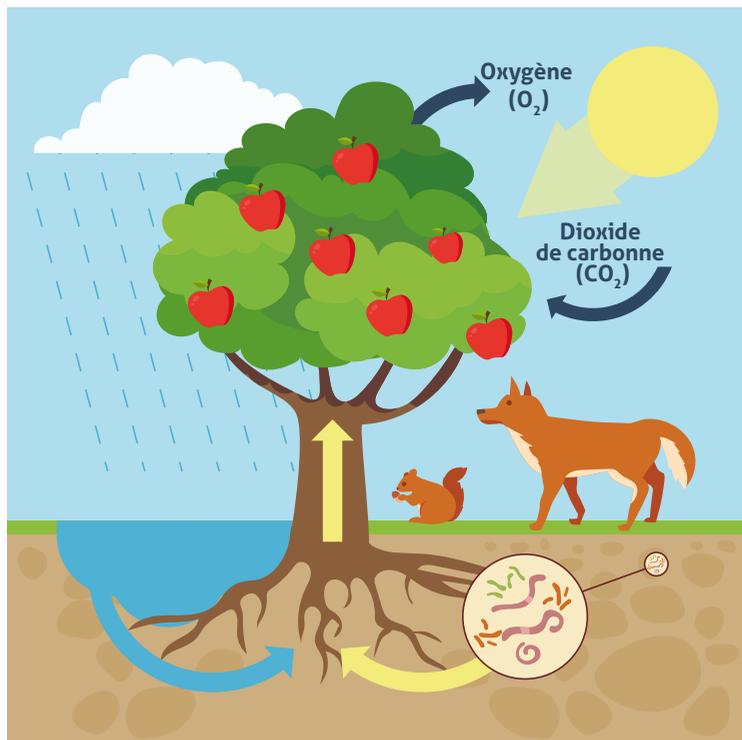
L'arbre capte le CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, le transforme et le rejette sous forme d'oxygène. Il sert d'abri et de garde-manger aux autres espèces vivantes.

Un écosystème se crée ainsi autour de l'arbre. Ses fruits nous permettent de consommer localement et de réaliser des économies.

## Il protège de l'érosion et participe à la régulation climatique

Le feuillage de ces arbres procure une matière organique qui recouvre les terrains, permettant ainsi de stabiliser et de régulariser l'hydrologie du sol. Les racines des arbres maintiennent le sol en place dans les terrains en pente.

Le feuillage peut retenir jusqu'à 50% du rayonnement ultraviolet, l'évaporation de l'eau par ses feuilles fait office de brumisateur. Ainsi en cas de fortes chaleurs les arbres peuvent fournir un peu de fraîcheur.



▲ Ecosystème type



## QUELQUES CONSEILS POUR RÉUSSIR VOS PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS :

- > Choisir des variétés locales (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, noyers, noisetiers)
- > Privilégiez les arbres à racines nues. L'avantage des arbres à racines nues, c'est qu'ils ont grandi en pleine terre, ils sont donc très rustiques et vigoureux. Les racines n'ayant pas été comprimé dans un pot, le développement et l'enracinement de celles-ci n'en est que plus efficace.
- > Évitez les espaces ombragés, le fruitier a besoin d'un ensoleillement important !
- > Tuteurez vos arbres dépassant 1 mètre de hauteur.

**Point important :** si vous ne pouvez planter qu'un seul arbre, privilégiez une **variété auto fertile**.

Dans le cas contraire, il faut qu'une autre variété pousse dans votre jardin ou dans le voisinage pour que la production soit abondante.

**Quelques liens pour vous accompagner :**

<https://www.horticulture35.fr/>  
<https://polefruitierbretagne.fr/>



# C'EST VOTÉ

13 JUILLET

- Commande publique - Autorisation de signature du marché de prestation de service de Restauration scolaire 2022-2025
- Commande publique - Avenant N°1 Marché de travaux de réparation de la digue des forges - Programme 2022
- Commande publique - Autorisation de signature des marchés de renouvellement du réseau eaux pluviales sur 2 secteurs
- Personnel Communal : modifications apportées au RIFSEEP
- Personnel Communal : Modification du tableau des effectifs
- Personnel Communal : dispositions relatives au recrutement d'agents contractuels - Emploi non permanents
- Personnel Communal : indemnisation des travaux supplémentaires élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et législatives des 12 et 19 juin
- Objet : sollicitation d'une subvention du département au titre du fonds d'urgence - soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale
- Demande de report de délai de subvention du département pour le projet de déconstruction du centre social
- Demande de report de délai de subvention du département pour la déconstruction de la Maison Blanche.
- Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal
- Information : présentation du projet éducatif territorial

## MON MÉTIER

GRÉGORY BÉZIVIN  
AGENT ESPACE VERT



### Parlez-moi de vous ?

Je suis arrivé en mars 2021 en tant que contractuel au service espace vert. J'ai obtenu un BEP Agricole dans l'aménagement des travaux paysagers. Je suis originaire de Fouesnant (29) et c'est ma 3ème année d'expérience dans les collectivités.

**Le - du métier**  
**Rien de particulier**

**Le + du métier**  
**Le travail en extérieur**

### Quelles sont vos missions ?

Élagage, tonte, entretien des espaces verts... Je m'occupe de tous les travaux d'entretien des espaces verts. Je suis sensible aux enjeux de protection de l'environnement et des pratiques innovantes qui vont dans ce sens. Je suis satisfait de voir qu'il y a un intérêt sur la commune pour ces questions.

### Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

C'est d'être en phase avec les saisons et le travail en extérieur. Le principe d'avoir une approche raisonnée dans nos pratiques au quotidien me tient à cœur. La plantation et la reconnaissance des végétaux sont deux activités que j'affectionne particulièrement.

# ARTISANS ET COMMERCES

## BAUCHÉ MENUISERIE

### UN SALARIÉ REPREND L'ENTREPRISE

Alexandre Bauché, artisan menuisier originaire de Ploërmel a passé 15 ans dans l'entreprise de Dominique Hédreuil qui a exercé plus de 20 ans en tant que menuisier à Plélan-le-Grand. L'entreprise est bien connue des plélanais et Alexandre Bauché s'inscrit dans la continuité de l'entreprise de Dominique Hédreuil.

### LES CHAMPS D'INTERVENTION

L'activité principale concerne le remplacement des menuiseries, l'aménagement intérieur de maison neuve, l'isolation et des travaux de rénovation. Le périmètre d'action de l'entreprise s'étend sur 30 km autour de Plélan. L'équipe est constituée de 4 poseurs, une secrétaire et un responsable. « La rénovation est le cœur de l'activité de l'entreprise et l'on s'adapte à la demande des clients. »



Les coordonnées  
de l'entreprise restent  
inchangées :



## AUTOVISION - AUTO CONTRÔLE PLÉLANAIS

Julien Morand, 34 ans a repris l'entreprise en 2019 juste avant le confinement. Malgré un démarrage difficile par rapport au contexte de la pandémie du COVID-19, l'activité est revenue à la normale.

L'entreprise rayonne sur 35 km autour de Plélan-le-Grand.

**Contact : 02 99 06 27 85**

## L'UCAP



L'union des commerçants et artisans de Plélan-le-Grand (UCAP) a pour objectif de participer à la vie du bourg. Toutes les entreprises peuvent rejoindre l'UCAP ! Une quinzaine commerciale est prévue du 12 au 26 novembre. Vous retrouverez un marché d'artisans, un défilé de vélos décorés et de nombreuses autres animations.

**ucap**  
Pour vous servir...  
Union des Commerçants et Artisans de Plélan-le-Grand

### Envie de vous investir ?

Contactez Séverine Robin à la boutique *Les Ch'tites Bretonnes* au **07.69.84.33.32**



ZA LA POINTE

**Une quinzaine commerciale est organisée  
du 12 au 26 novembre.**

# RESSOURCE EN EAU EN PÉRIL

DEPUIS LE MOIS DE  
MAI DERNIER, NOTRE  
DÉPARTEMENT EST EN ALERTE  
SÉCHERESSE : LE NIVEAU  
D'ALERTE N'A CESSÉ DE  
CROÎTRE JUSQU'À ATTEINDRE  
LE NIVEAU MAXIMAL  
COURANT AOÛT.

quel niveau d'alerte pour quelle ressource en eau ?  
Voici quelques explications.

# L'EAU POTABLE

Sur notre commune, l'eau potable est produite et distribuée par le Syndicat Mixte Eau de la Forêt de Paimpont. Basé à Monterfil, le Syndicat dessert 13 communes et 18 400 habitants.

## Une ressource partagée

L'eau potable est captée dans les nappes ou des étangs grâce à des captages d'eau basés sur Paimpont, Monterfil et Lassy : l'eau est potabilisée puis acheminée jusqu'à des réservoirs ou des châteaux d'eau avant d'être distribuées jusqu'aux usagers au travers des 580 km de réseaux qui desservent le territoire.

## Un syndicat gestionnaire du réseau

Notre territoire est aussi connecté à un réseau de distribution d'échelle départementale ce qui permet de sécuriser son approvisionnement dans le cas où la ressource en eau viendrait à manquer.

Une grande partie des travaux réalisés pour renouveler les réseaux vise entre autres à réduire les fuites : le rendement de notre réseau avoisine ainsi les 90%.



▲ Bassin de décantation de la station

## LA SITUATION DE L'ÉTÉ 2022 :



Les cours d'eau et les nappes phréatiques qui approvisionnent nos stations d'eau potable sont à des niveaux très bas, ce qui a conduit le préfet à placer l'Ille-et-Vilaine en gestion de crise des ressources en eau.

Ces niveaux d'eau vont continuer de baisser en attendant les pluies hivernales.

Certains secteurs du département pourraient ainsi connaître des restrictions drastiques (coupures d'eau) d'ici la fin de l'année.

## Les niveaux d'alerte sécheresse

A chaque niveau d'alerte correspond des mesures particulières à prendre par l'ensemble des usagers qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités. Les niveaux d'alerte sont déterminés par le préfet dans le cadre d'un arrêté préfectoral.

Ces niveaux d'alerte concernent la ressource en eau potable et les milieux aquatiques.

## Évolution des niveaux de sécheresse

source : Site de la préfecture d'Ille et Vilaine



## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » SUR LE SECTEUR SMP OUEST 35 (2020)



## CONSEILS ET BONS RÉFLEXES

### La responsabilité de tous

Dans nos pratiques et nos usages du quotidien, limiter la consommation d'eau potable est possible. Voici quelques préconisations pour limiter les risques de coupures d'eau cet hiver. Retrouvez plus d'informations sur le site du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.



# LES MILIEUX AQUATIQUES



On parle de milieux aquatiques en faisant référence aux cours d'eau (rivières, ruisseaux), zones humides, plans d'eau (étangs, lacs). Ces milieux sont interconnectés et sont regroupés au sein de bassins versants.

## Répartition des structures gestionnaires sur la commune de Plélan-le-Grand

Syndicat du Bassin de l'Oust  
37% du territoire de la commune



Eau&Vilaine  
63% du territoire de la commune



Source : Eau et Vilaine IGN -  
Réalisation : Eau et Vilaine 2022

## La commune de Plélan est à cheval sur :

- ▶ le Bassin-versant de l'Aff, lui-même sous bassin versant de l'Oust.
- ▶ le bassin versant de Chèze-Canut sous-Bassin Versant du Meu, lui-même affluent de la Vilaine.

Cette position géographique particulière induit une gestion des milieux aquatiques assurée par deux structures :

- ▶ le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust à l'Ouest.
- ▶ Eau-et Vilaine (Ex-syndicat du Bassin versant du Meu) à l'est.

## VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Vous êtes propriétaires de foncier, agriculteur/trice, vous pouvez planter des haies bocagères sur talus, faire reméandrer des cours d'eau, restaurer des berges, préserver les zones humides...toutes ces actions contribuent au bon état écologique des cours d'eau. Contactez les syndicats de Bassin versant de votre périmètre.

### Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust :

📍 Mairie - 6 rue de la Mairie, 35160 Monterfil  
02 99 07 40 91

### Eaux & Vilaine :

📍 Boulevard de Bretagne - BP 11, 56130 La Roche-Bernard  
02 99 90 88 44

# LES MILIEUX AQUATIQUES

## Les masses d'eau en mauvais état

Hormis les conditions exceptionnelles de sécheresse, la qualité des masses d'eau en Ile-et-Vilaine n'est pas bonne : moins de 3% des masses d'eau sont considérées en bon état, selon des critères morphologiques, biologiques ou physico-chimiques.

L'objectif que se sont donnés les pouvoirs publics est d'atteindre 21% des masses d'eau en bon état en 2027 : la compétence eau est exercée par Brocéliande Communauté, qu'elle délègue aux syndicats concernés.



Retrouvez un article dédié dans *le Brécilien* de cet été en page 8 et 9



« MOINS DE 3% DES MASSES D'EAU SONT CONSIDÉRÉES EN BON ÉTAT »

## Les mesures à prendre pour préserver les ressources en eau à court et long terme

La préservation de l'eau potable en cas d'alerte puis de crise sécheresse passe évidemment par la réduction de la consommation au quotidien,

y compris pour les entreprises : ces mesures sont listées dans l'arrêté préfectoral régulièrement actualisé sur le site de la préfecture d'Ile et Vilaine.

La préservation des milieux aquatiques passe par l'interdiction de prélèvement de la ressource en eau dans le milieu naturel.

## Impact sur le milieu aquatique

La sécheresse de l'été 2022 a fortement impacté les milieux aquatiques avec des conséquences écologiques potentiellement graves liées à la baisse des niveaux d'eau et à l'augmentation des températures dans l'eau.

## IMPACTS :

- > **surmortalité piscicole** liée à la concentration des populations de poissons dans des volumes d'eau faibles, aggravée par l'augmentation de la température qui crée un stress important.
- > **risque d'eutrophisation**, c'est à dire d'un développement trop important de certaines algues et bactéries, conséquence de la concentration de nutriments : cela induit une surconsommation d'oxygène puis un appauvrissement du milieu par asphyxie.
- > **l'érosion des berges des cours d'eau** peut aussi être aggravée par la sécheresse en raison du dessèchement de la flore qui contribue à les stabiliser.



# LAURENT GUÉNAF

## PRÉSIDENT DU FOOTBALL CLUB PLÉLAN-MAXENT

Le FCPM a une identité ancrée dans le respect, la convivialité et le dépassement de soi.



Après une année mouvementée au sein du comité directeur du club, une nouvelle équipe s'est formée pour préparer la rentrée.

### Une gouvernance associative fragilisée

Parents de joueurs et licenciés se sont mobilisés pour relancer une dynamique de gouvernance après la démission d'une majorité des membres du comité directeur précédent.

L'impact de la pandémie du COVID-19 est toujours d'actualité dans les associations et le Football n'a pas été épargné. Un club de football mobilise de nombreux moyens humains et le

bénévolat est au cœur de notre activité et de l'activité associative en général.

### Un nouveau président fait sa rentrée

Laurent Guénaf est parent de joueurs, bénévole et pratique lui-même plusieurs disciplines sportives. Son engagement aujourd'hui s'inscrit dans un projet de club dans la durée. Le nouveau comité directeur composé de 10 personnes se structure autour de la rentrée et valide l'ensemble des décisions à prendre au sein du club. La coupe de France qui a débuté le 28 août puis les Forums des associations de Plélan et de Maxent ont été les premiers temps forts pour mobiliser de nouveaux licenciés dans le club et rechercher de nouveaux bénévoles. « *Le club axe prioritairement ses recherches sur les catégories U6 à U9 ainsi que sur la catégorie Séniors* ». N'hésitez pas !

### Les pratiques sportives évoluent en milieu rural

« Il y a quelques années, les enfants s'intéressaient majoritairement à 2 ou 3 disciplines. Aujourd'hui, la diversité des pratiques sportives est incomparable et les jeunes souhaitent pratiquer plusieurs activités sportives dans une même année, certains mêmes encouragés par des parents souhaitant les voir s'essayer à différentes disciplines, collectives et individuelles ». Cela exige une adaptation constante

des clubs et engendre parfois des difficultés de gestion d'une année sur l'autre. C'est une spécificité des pratiques sportives actuelles même si cette diversité d'offres reste une très bonne chose pour la population bien évidemment.

Le FCPM souhaite profiter de cette nouvelle dynamique pour donner un second souffle aux animations qui ont souffert du Covid, comme la traditionnelle Marche Gourmande, mobiliser des bénévoles pour contribuer à son échelle à d'autres grandes manifestations, comme la Pléla'Run, et poursuit ses réflexions pour ajuster sa proposition aux attentes de notre territoire. « La cohésion entre les associations de notre territoire, notamment sportives, est un impératif pour répondre aux attentes des familles et peut apporter selon moi de nouvelles façons de faire vivre notre très belle région. »

### SUIVEZ LE CLUB SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @fcplelanmaxent\_  
 @fcpm35  
 @FCPlélanMaxent  
 fcplelanmaxent@yahoo.fr



## LISE EST CHAMPIONNE DE FRANCE !

C'est au championnat de France de vélo sur piste que la jeune cycliste a encore réussi une performance sportive exceptionnelle. Ces résultats lui ouvrent les portes des mondiaux en Australie !

Lise Ménage a participé à deux épreuves du championnat national sur piste au vélodrome de Hyères (Var). Dans l'épreuve de la poursuite, qui n'est pas sa spécialité, Lise termine la course au pied du podium. Elle excella dans l'épreuve finale du scratch : 30 tours de pistes de

250 m à un rythme effréné. C'est le deuxième titre sur une spécialité sur piste pour Lise avec une 1ère médaille en Keirin en junior en 2021. Lise souhaite à présent se concentrer sur les championnats mondiaux sur route en Australie, soutenu par son club l'US Vern cyclisme.

## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus et la retransmission vidéo du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 06 81 41  
Fax 02 99 06 97 96  
[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

### Horaires

Lun. au merc. > 9h/12h – 14h/17h  
Jeudi > 14h/17h  
Vend. > 9h/12h – 14h/16h30  
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.  
Fermeture le samedi au mois d'août

### Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer Madame

### le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

## LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 87 27

### Horaires

Lundi & jeudi >  
8h30/12h – 13h30/18h  
Samedi >  
8h30/12h30 – 13h30/17h30

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 80 03

[mediatheque@plelan-le-grand.fr](mailto:mediatheque@plelan-le-grand.fr)  
[www.mediathèque-julien-gracq.fr](http://www.mediathèque-julien-gracq.fr)

### Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00  
Mercredi : 10h00–12h00 et 14h00–18h00  
Vendredi : 16h00–19h00  
Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h30

## Horaires cyber-base

Mardi : 16h00–18h00  
Mercredi : 14h00–18h00  
Jeudi : 14h00–17h00  
Vendredi : 16h00–18h00  
Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h00

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Juin :  
[Léandre ROLLET TESSIER](#)

Juillet :  
[Elyne CISSOKO](#)

Août :  
[Augustin ROQUIER](#)  
[Loevan BLAIS RUELLOUX](#)  
[Kayton GNOVANONA](#)

Septembre :  
[Mérovée KITZINGER](#)

### Mariages

Juillet :  
M. Mathieu HUELAMO DIAZ  
et Mme Julie JACQ

### Août :

M. Alexandre WEBER et Mme  
Rojoniaina RAMORASATA

M. Arnaud LEJOP et Mme  
Jennifer POIRIER

### Septembre :

M. Corentin MASSOT  
et Mme Nolwenn NEVO

M. Benjamin QUINIO  
et Mme Eugénie CHAUVEL

### Décès

Août :  
[Alphonse TOUTAIN](#)

Septembre :  
[Hubert PICAULT](#)

VIE LOCALE

# ACCUEIL FRANCE SERVICES

Un nouveau service anonyme, gratuit et ouvert à tous  
pour faciliter ses démarches administratives.

### Un accompagnement individualisé dans vos démarches

Des agents France services vous accueillent à Montfort Communauté et à Brocéliande Communauté. Leur mission est d'accompagner les habitants demandeurs dans leurs démarches administratives. (Démarches en ligne, rédaction de dossier). Leur rôle est de faciliter la mise en lien avec les services de l'Etat en particulier sur les supports numériques.



### La permanence à Plélan-le-Grand

1, rue des Korrigans – Plélan-le-Grand  
(locaux de Brocéliande Communauté)

Permanences, le mardi et le mercredi  
9h à 12h et de 14h à 17h avec ou sans  
rendez-vous

Téléphone : 02 99 09 88 19

**brocéliande**  
communauté

**Octobre à novembre**

**Festival En Ébullition #7 : En route vers Mars !**

Retrouvez le programme : [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

Médiathèque Julien Gracq



**Samedi 22 octobre**

**Repas du CCAS**

Au restaurant scolaire

**Lundi 31 octobre**

**Soirée Halloween et défilé**

GAP et Motards Arthuriens

Salle des Fêtes - 2€ l'entrée



**Lundi 31 octobre**

**EFS Collecte de sang**

Sur rdv sur le site de don de sang

14h à 18h30 à la Canopée (attention changement de salle)

**Vendredi 11 novembre**

**Commémoration de l'Armistice**

Commémoration de la victoire et de la paix et à tous les morts pour la France.

9h30 et au monument aux morts du Thélin

11h30 Au monument aux morts de Plélan-le-Grand

**Vendredi 18 novembre**

**Accueil des nouveaux arrivants**

Un accueil en toute convivialité !

Restaurant scolaire - 19h

**Samedi 19 novembre**

**Formation aux premiers secours**

La protection civile du Pays de Brocéliande

Une formation PSC1 pour apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaises, traumatismes, pertes de connaissance, arrêt cardiaque.

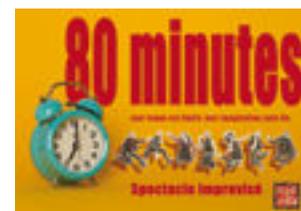
8h30 à 17h30 à Maxent - inscription au 02 23 25 06 31

**Vendredi 16 décembre**

**Cabaret d'improvisation**

Cie Heidi a bien grandi

Salle des fêtes – 20h30 – entrée 10€



**Sam. 17 et dim. 18 décembre**

**Marché de Noël**

GAP, UCAP et Les Motards Arthuriens

Marché d'artisans et producteurs

Place de L'église – Entrée libre

**Vendredi 16 décembre au lundi 2 janvier 2023**

**Manèges à Plélan-le-Grand**

Venez vous divertir entre amis ou en famille !

Au vélodrome de Plélan-le-Grand

**7 Janvier 2023**

**Cérémonie des vœux du maire**

Salle des fêtes – 11h00



**Samedi 5 novembre**

**Compétition de Running**

Pléla'Run et Pléla Kid's

Inscriptions et informations

[www.plela-run.fr](http://www.plela-run.fr)

Départ du complexe sportif



**Dimanche 4 Décembre**

**Le Run du mois**

Un parcours pour les amoureux du running

Rendez-vous au Complexe sportif - 9h30

